

Le Point.fr - Publié le 11/08/2012 à 16:50 - Modifié le 14/08/2012 à 15:53

## Zao Wou-ki au coeur d'une bataille familiale

Le fils du célèbre peintre franco-chinois soupçonne sa belle-mère de détournement d'héritage. La justice enquête.



L'artiste Zao Wou-ki dans son atelier parisien en 2003. © FRANCOIS GUILLOT / AFP

Par **SABRINA DUFOURMONT**

L'histoire ressemble étrangement à celle de la milliardaire [Liliane Bettencourt](#). Le peintre franco-chinois Zao Wou-ki, 92 ans, est au coeur d'une bataille judiciaire qui oppose son fils, Jia Ling Zhao, né d'une première union, et sa troisième épouse, Françoise Marquet, ancienne conservatrice au musée d'Art moderne de Paris. Enjeu de cette bataille ? La tutelle de l'artiste atteint d'Alzheimer, qui a perdu l'usage de la parole et se trouve dans un état de dépendance physique totale. Jia Ling Zhao soupçonne sa belle-mère de vouloir détourner l'héritage après l'installation subite du couple en [Suisse](#). Explications.

Né à Pékin en 1920, Zao Wou-ki arrive à Paris en 1948. Malraux le distingue en le naturalisant en 1964. En 2002, il est reçu à l'Académie des beaux-arts. Cinq ans plus tard, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. Maître de l'abstraction, l'ensemble de sa production artistique est estimé à plusieurs centaines de millions d'euros. Depuis bientôt six ans, l'artiste souffre de la maladie d'Alzheimer.

En 2011, Jia Ling Zhao s'absente plusieurs mois pour préparer une exposition en [Chine](#). En décembre, la soeur de Zao Wou-ki l'informe de la décision de Françoise Marquet de partir s'installer chez les Helvètes avec son mari. Incrédulité du fils qui "connaît la volonté de son père de rester en France. Un désir maintes fois exprimé du temps où il avait l'usage de la parole", explique Jean-Philippe Hugot, l'avocat de Jia Ling Zhao. "Toute sa vie se trouve à Paris, ses enfants, son atelier. Il y vit depuis 46 ans. Pourquoi, à 92 ans, déciderait-il de quitter sa terre d'adoption ?" interroge Me Jean-Philippe Hugot.

### Détournement d'héritage

Le fils de l'artiste tente de convaincre sa belle-mère de renoncer à ce projet. En vain. La communication se fait uniquement par des e-mails de plus en plus espacés dans le temps. Des courriels révélés par *Charlie Hebdo* en juin dernier. Pour expliquer ce choix, Françoise Marquet met en avant des raisons financières. "La pression fiscale est énorme en France, surtout pour les artistes", écrit-elle à Jia Ling Zhao en janvier 2012.

Avant de lui faire miroiter les avantages pour lui : "Au cas où Wou-ki décède avant toi, les économies que tu feras sur les droits de succession seront énormes puisque tu passeras de 40 % en France à zéro" poursuit-elle. Sauf qu'elle ne précise pas qu'en Suisse, sa part à elle se retrouve doublée, passant de 25 à 50 %. Un élément non négligeable quand on sait que le couple est marié sous le régime de la séparation des biens. Autre élément occulté, la loi Malraux permet de négocier le règlement des droits de succession par la donation d'oeuvres à l'État, ce qui est plus avantageux pour les héritiers.

Deux mois après ces échanges de mails, Jia Ling Zhao revient une semaine à Paris et découvre que la santé de son père s'est fortement dégradée. Il l'emmène chez un neurologue, profitant de l'absence de Françoise Marquet, partie en Chine faire des affaires. Le verdict du neurologue est sans appel : l'état de démence de Zao Wou-ki est avancé. Jia Ling Zhao tente à nouveau de faire changer d'avis sa

belle-mère. Peine perdue, le couple déménage quelques jours plus tard dans une maison à Dully, au bord du lac Léman. La coïncidence entre le moment choisi pour le déménagement et l'état de santé de l'artiste est troublante.

#### Près de 400 toiles ont quitté la France

Jia Ling Zhao fait alors une demande de mise sous tutelle le 21 mars. La première audience a lieu le 7 mai devant le juge des tutelles de Paris, qui se déclare incompétent pour statuer, l'artiste ne résidant plus en France. Durant cette audience, Jia Ling Zhao et son avocat découvrent plusieurs informations :

1) Françoise Marquet a déposé une demande de mise sous tutelle quatre jours plutôt - le 3 mai - en Suisse. Et elle a obtenu gain de cause rapidement, faisant valoir plusieurs témoignages prestigieux, notamment celui de Dominique de Villepin, ami de la famille, propriétaire de tableaux de Zao Wou-ki, et dont le fils Arthur commercialise des bouteilles de vin en Chine, ornées de dessins du peintre.

2) Françoise Marquet avait fait une demande de carte de séjour en Suisse pour elle et son mari dès octobre 2011, avec autorisation d'activité lucrative pour elle et non pour son mari. Ce qui signifie qu'elle est seule à pouvoir vendre les oeuvres de Zao Wou-ki en Suisse.

3) Les tableaux de l'atelier - soit entre 300 et 400 toiles - ont été emportés sur le territoire helvète. La loi oblige à établir un inventaire contradictoire afin de dresser la liste exacte des oeuvres. Inventaire réalisé, selon Françoise Marquet, mais qu'elle n'a toujours pas fourni.

4) Une fondation a vu le jour en mars 2012 à Genève pour "promouvoir les oeuvres du peintre". Grâce à cela, Françoise Marquet peut gérer les droits de l'artiste et organiser la vente de ses toiles. En regardant les membres du conseil, on s'étonne de ne pas voir figurer le nom de l'artiste et/ou des membres de la famille mais de trouver celui de plusieurs avocats, notamment celui en charge du dossier à Paris, Pierre Genon-Catalot. Drôle de mélange des genres...

#### Enquête préliminaire

Me Pierre Genon-Catalot assure que les seules motivations de sa cliente sont "la santé et le bien-être" du peintre malade. Le camp adverse s'étonne d'apprendre que Françoise Marquet a déjà vendu des oeuvres de Zao Wou-ki pour "vivre", alors que la fortune du couple est conséquente, selon Me Jean-Philippe Hugot.

Inquiet, Jia Ling Zhao a fait appel du jugement en première instance concernant la tutelle et a déposé une plainte pour abus de faiblesse contre X, le 30 mai dernier. Le parquet de Paris vient d'ouvrir une enquête préliminaire confiée à la Brigade de répression de la délinquance astucieuse.

Depuis la médiatisation de l'affaire, Jia Ling Zhao n'a plus revu son père. Françoise Marquet lui reproche sa campagne de dénigrement à son encontre et lui a expliqué qu'elle et son mari ne voulaient plus le voir. Sauf qu'il ne parle plus... Le mystère sur les volontés réelles de l'artiste reste total.

## À LIRE AUSSI

[Idée reçue sur la santé n° 23 : "Une pomme chaque matin éloigne le médecin"](#)

[Un quart seulement des Français épargnent "correctement" pour leurs vieux jours](#)

[Leclerc dénonce les "magouilles terribles" de l'agroalimentaire](#)

[Omar Sy à l'affiche du prochain "X-Men"](#)

[Isabelle Adjani renonce à participer au projet de film sur DSK](#)



#### Abris de piscine Abridgeal

Découvrez notre nouveau modèle Stretto ultra compact



#### La Redoute Mobilier

Le blanc et les bons plans de la MAISON, jusqu'à -40%, j'en profite !



#### Echappée écossaise

En 2013, ne faites qu'un avec la nature! Cliquez ici pour les bons plans Ecosse!